

Soignons Bien ! Traitants



La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance.

"Il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non ; leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations."(*)



*"Je me présente
lorsque j'arrive chez
le patient"*

*"Je suis le soignant
et pas l'aidant
familial"*



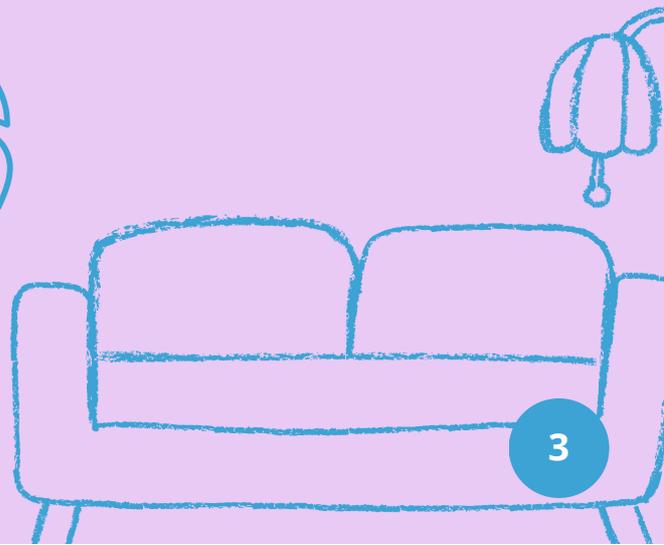
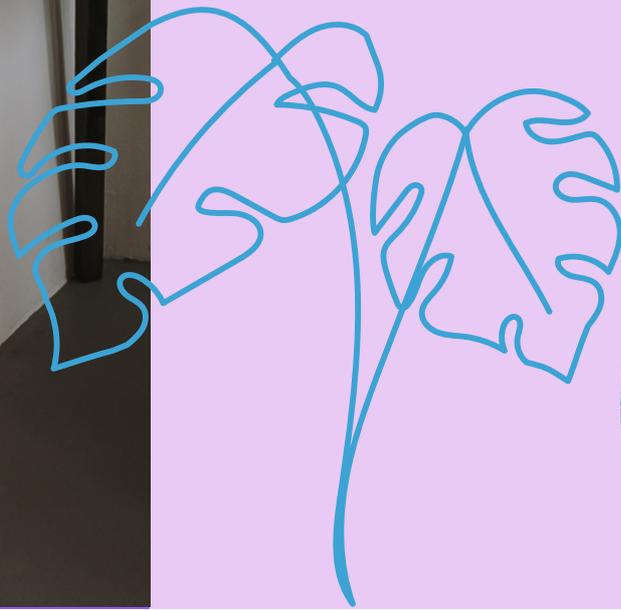


"J'adopte une posture professionnelle"

"Je ne porte pas de jugement de valeur "

"J'exerce dans une stricte confidentialité "

"Quand je suis en difficulté j'ai le droit de demander de l'aide "



Soignons Bien ! Traitants

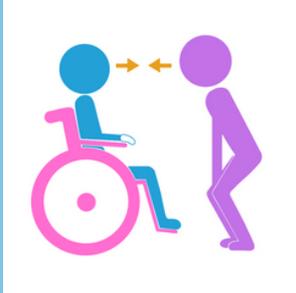


"Je prends en compte les habitudes de vie"



"Je prends en compte le projet personnalisé de la personne"

Soignons Bien ! Traitants



"Je suis attentif(ve) à la communication non verbale"



"Je respecte la pudeur et l'intimité de la personne"



"J'explique toujours les gestes et les soins que je pratique"



"J'adapte le soin en fonction des besoins"

La Charte DE BIENTRAITANCE du patient



Etre Bientraitant c'est s'engager dans « une démarche globale de la prise en charge du patient, de l'usager, et l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, son écoute et ses besoins tout en prévenant la maltraitance » (Définition HAS et FORAP). Par cette Charte, l'ensemble des professionnels de Santé Service Limousin accepte de :

1. Reconnaître

Je garantis à l'usager d'être co auteur de son projet de soins et de son projet de vie en prenant en compte sa liberté de choix et de décision

2. Respecter

Je respecte les principes de non-discrimination, du droit à une prise en charge adaptée et à l'information.

Je respecte le principe du libre choix et d'autonomie et du droit au respect.

Je respecte la pudeur et l'intimité de la personne, ses réactions, ses ressentis et ses habitudes de vie.

Je m'impose le respect dans l'utilisation des données en m'engageant dans la protection des renseignements qui concernent l'usager

3. Communiquer

Je suis attentif(ve) à la qualité de la communication verbale et non verbale.

Je permets d'instaurer une relation de confiance mutuelle avec l'usager et son entourage, en adoptant une attitude professionnelle d'écoute et de discernement et en donnant une information accessible et individuelle.

Je suis dans l'empathie, je bâtis une relation de confiance et ainsi j'évite les malentendus ou les conflits.

4. Agir - être bienveillant

Je prends en compte la douleur et la souffrance. J'accompagne et je suis attentif aux besoins de la personne en priorisant ses valeurs et ses intérêts.

5. Prévenir

Je mets tout en œuvre avec l'équipe pluridisciplinaire pour anticiper les actes de maltraitance.

J'accepte de remettre en cause mes pratiques professionnelles.

6. S'engager

Je m'engage à respecter le secret professionnel. Je m'appuie sur mes savoir être, sur mes savoir faire et sur le droit de réserve

